

Page « information » à conserver par le consommateur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

- 1- L'association a pour objet :
- de maintenir et d'inciter à l'installation des fermes de proximité, pratiquant une <u>agriculture paysanne et</u> <u>durable</u>, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
 - de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
 - de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.
- <u>2- L'adhésion annuelle</u> de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagés au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau avec le <u>bulletin d'adhésion 2022</u> à *Bernadette Faligant, 21 lotissement des moulins Brain/l'Authion 49800 LOIRE AUTHION*

- 3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : <u>ils deviennent partenaires</u>.
- 4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.
- 5- Résiliation : Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.
- 6- Lieu et jour de distribution : le jeudi de 18h30 à 19h30 au terrain de boules rue du Pont Caroline à Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion

<u>Défaut d'engagement</u> : le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet http://amap.delagouttedeau.free.fr/



Page à conserver par le consommateur

TERMES DU CONTRAT 2021:

Julie MIGAUD, gérante de l'EARL de la Voie lactée de Neuillé, en conversion bio, vous propose des fromages de chèvre lactés, fabriqués avec des ferments fermiers.

Il vous est demandé un engagement ferme en choix et quantité identique, tout au long de la saison, soit pendant 14 distributions et ceci toutes les semaines impaires à compter du jeudi 31 mars : Le 31 mars – Les 14 et 28 avril - 12 et 25 mai- 9,23 juin - 7,21 juillet - 4, 18 août -1^{er}, 15,29 septembre Les produits :

- Faisselle: 400 g: 2, 90 €

- rond frais ou rond affiné : 250 g : 4,60 €

- bûche affinée ou bûche fraîche : 360 g : 6,10 €

- brique affinée : 180 g : 3,60 €

- panier surprise: 6 €, 8 €

Exemples de paniers surprises à 6 €, en fonction des fromages fabriqués par Julie :

1. : bûche affinée (360 g)

2. : rond affiné + crottin frais (250g + 150 g)

3. : brique fraîche + crottin affiné (180 g + 150 g)

4. : rond aromatisé + crottin (250g +150 g)

Exemples de paniers surprises à 8 € en fonction des fromages fabriqués par Julie :

1. : bûche + crottin (360g +150g)

2. : rond + brique (250g +180g)

Contrat et Règlement:

Le contrat est à compléter

Le règlement se fera par 1 à 3 chèques à établir à l'ordre de : EARL DE LA VOIE LACTEE.

<u>En cas d'absence</u>, s'arranger avec un autre AMAPIEN pour qu'il prenne votre commande. A la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété de la productrice qui peut en disposer à sa guise.

Le(s) Chèque(s)et le contrat sont à remettre à la tutrice :

Christine COURCAULT 28 rue de l'Ormeau Corné 49630 LOIRE AUTHION 06.85.75.74.10

courcault.ch@wanadoo.fr



mapien : Nom : dresse mail :		Prénom :	1					
Irocco mail ·		richom.	adre	esse :				
nesse man.		t	téléphone :					
ıtrice : Christine (COURCAULT <u>cour</u>	cault.ch@wanadoo.f	<u>r</u> 0685757410 28 ri	ue de l'Ormeau Corn	é 49630 LOIRE AUTH	ON		
Les	faisselle	Rond	Rond	Bûche	Bûche	Brique	Panier	Panier surprise
produits		frais	affiné	Affinée	Fraîche	affinée	surprise	
rix unitaire	2,90 €	4,60 €	4,60 €	6,10 €	6,10 €	3,60 €	6,00 €	8,00 €
de par vraison								
OTAL :		Nombre d	e chèques : 1 2	3 Montar	t des chèques 1	€ , 2€ , 3	€	
<u>Julie MI</u>	IGAUD		ccepter les termes de ature du consommat		es en page 1, ceux d	u contrat pages 2 et	3 et être à jour de l	ma cotisation 2022

		Bon de commande	e de fromages de che	vres pour la saison d	u 31 mars au 29 sept	embre soit 14 livrais	ons			
<u>Productrice</u> : Ju	lie MIGAUD, EARL L	a Voie Lactée 2 route	des Poiriers 49680 N	EUILLE						
Amapien : Nom :		Prénom :	om: adresse:							
adresse mail :		t	téléphone :							
Tutrice : Christin	ne COURCAULT <u>cou</u>	rcault.ch@wanadoo.f	<u>r</u> 0685757410 28 ru	ie de l'Ormeau Corné	49630 LOIRE AUTHIO	ON				
Les	faisselle	Rond	Rond	Bûche	Bûche	Brique	Panier	Panier surprise		
produits		frais	affiné	Affinée	Fraîche	affinée	surprise			
Prix unitaire	2,90 €	4,60 €	4,60 €	6,10 €	6,10 €	3,60 €	6,00 €	8,00€		
Cde par livraison										
TOTAL:		Nombre d	e chèques : 1 2	3 Montan	t des chèques 1	€ , 2€ , 3	€	-		
Julie	MIGAUD	Je déclare a	ccepter les termes d	es généralités expos	ées en page 1, ceux d	u contrat pages 2 et	3 et être à jour de	ma cotisation 2022		
		Date et sign	Date et signature du consommateur:							



Bon de commande de fromages de chèvres

Pour la saison du 31 mars au 29 septembre soit 14 livraisons

Productrice : Julie MIGAUD, EARL La Voie Lactée 2 route des Poiriers 49680 NEUILLE

VOTRE DOUBLE ne pas imprimer

<u>Tutrice</u>: Christine COURCAULT <u>courcault.ch@wanadoo.fr</u> 0685757410

28 rue de l'Ormeau Corné 49630 LOIRE AUTHION

Les produits	faisselle	Rond frais	Rond affiné	Bûche Affinée	Bûche Fraîche	Brique affinée	Panier surprise	Panier surprise
Prix unitaire	2,90 €	4,60 €	4,60 €	6,10 €	6,10 €	3,60 €	6,00 €	8,00 €
Cde par livraison								

Nombre de chèques: 1 2 3 **TOTAL**: Montant des chèques 1- , 2-€ , 3-€

- Imprimer la page 3 en 1 exemplaire
- Les pages 1 et 3 sont à garder par l'AMAPIEN
- La tutrice donnera les chèques à Julie la productrice 1 chèque en mars

 - 2 chèques en mars et juin
 - 3 chèques en mars, mai et juillet